



Villard-Bonnot, le 2 octobre 2023

## Brignoud : les poutres du nouveau pont franchissant la ligne ferroviaire Grenoble-Montmélian viennent d'être posées

Dans le cadre de la suppression du Passage à niveau n°27 (PN27) de Brignoud, le Département a débuté ce week-end, de nuit, la pose des 19 poutres du nouveau pont qui permettra le franchissement sécurisé de la ligne ferroviaire Grenoble-Montmélian par les usagers de la RD10. Cette opération complexe et délicate a nécessité des interruptions de circulation temporaires du trafic ferroviaire. Le trafic ferroviaire sera également interrompu pour la pose d'éléments préfabriqués en béton, les nuits du 3 au 6 octobre. Ces travaux n'ont pas d'impact sur le trafic routier.

Afin de franchir de manière sécurisée la voie ferrée Grenoble-Montmélian, la solution retenue est un pont intégral, sans joints de chaussée et sans appareil d'appuis, au regard des contraintes techniques imposées par les voies ferrées lors des travaux et lors de sa gestion ultérieure.

Etape clef de la réalisation de cet ouvrage, la pose de 19 poutres métalliques d'environ 18 mètres chacune reposant sur des murs en béton, s'est effectuée les nuits des 1er et 2 octobre. Ces poutres seront ensuite noyées dans le béton, l'ensemble constituant le futur tablier du pont. Cette opération complexe et délicate a été programmée de nuit car elle nécessite la neutralisation des voies ferrées, en lien avec SNCF réseau.

### Suppression du PN27

Le PN27 de Brignoud est situé à l'intersection de la route départementale 10 (RD10) et de la ligne ferroviaire Grenoble-Montmélian. Il est inscrit au Programme de Sécurisation National et au protocole départemental de sécurisation des passages à niveau de 2016. Sa suppression a été actée par le Département, l'État, SNCF Réseau, ainsi que la Communauté de Communes Le Grésivaudan, et les Communes de Villard-Bonnot et Frogès, car il constitue une intersection dangereuse :

- ce passage à niveau supporte un trafic ferroviaire et routier très élevé : environ 12 700 véhicules/jour et 60 trains/jour (en moyenne sur l'année) ;
- de nombreux piétons et cycles l'empruntent quotidiennement ;



- la grande proximité entre la gare de Brignoud et le PN27 provoque des temps de fermeture longs lorsqu'un train s'arrête en gare, occasionnant des embouteillages aux heures de pointe sur la RD10, ce qui augmente sa dangerosité.

Pour faciliter et sécuriser la traversée des voies ferrées pour tous les usagers (véhicules, cycles, piétons y compris les personnes à mobilité réduite), la suppression du passage à niveau s'accompagne :

- d'aménagements routiers permettant le rétablissement de la RD 10 réalisés sous maîtrise d'ouvrage du Département de l'Isère,
- d'aménagements permettant le franchissement des voies ferrées par les modes actifs au niveau du terminus ferroviaire réalisés sous maîtrise d'ouvrage de SNCF Réseau.

Soumis à concertation publique en 2019, ces aménagements ont été déclarés d'utilité publique en février 2023.

Concernant le Département, les aménagements consistent à réaliser un ouvrage au-dessus des voies ferrées (pont-route) au nord du passage à niveau actuel. En complément, un raccordement à la RD 10 existante est prévu de chaque côté par la création d'une voie nouvelle. Les connexions à la voirie existante se font au nord, par la reprise du giratoire actuel situé sur la RD 10 / RD 10a et au sud, par un carrefour en « T » sur l'avenue Robert Huant. Le projet intègre une piste cyclable de 3 mètres de largeur, séparée physiquement de la nouvelle voie et positionnée au sud de cette dernière.

Leur coût est de 15 M€, financés à 50 % par le Département et à 50 % par l'Etat dans le cadre du plan France Relance.

*« La suppression du PN27 est une grande avancée pour la sécurité des usagers ! Ce n'est qu'un début puisque fin 2026, le Département ouvrira le nouveau pont de Brignoud, et fin 2027 la passerelle modes doux, qui remplaceront l'actuel pont de Brignoud, qui a été, rappelons-le, gravement endommagé par un incendie criminel en avril 2022 »,* souligne le Vice-président aux mobilités et à la construction publique Bernard Perazio.

*« Le PN27, de par sa dangerosité, méritait d'être supprimé. Grâce à la synergie de tous les acteurs locaux, de l'Etat et de la SNCF, nous avons débuté de nouveaux aménagements sur cette intersection, qui permettront de sécuriser à la fois le transit des usagers de la route, mais également le transit ferroviaire. Nous menons ce chantier le plus rapidement possible puisque ce nouveau pont-route et la voirie de raccordement devraient être en service fin 2024 ! »,* indique le Président Jean-Pierre Barbier.

#### Contact Presse

Claire Martin : 06 86 69 98 01 - [claire.martin@isere.fr](mailto:claire.martin@isere.fr)